

**Examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique
territorial principal de 2^e classe**

Document à déposer dans votre espace sécurisé

ÉTAT DES SERVICES

Ce document est à faire compléter par votre employeur

Affaire suivie par :

Tél :

Prénom et nom de l'agent :

- L'intéressé(e) sera-t-il (elle) toujours en activité à la date de clôture des inscriptions de l'examen professionnel d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (**6 juillet 2023**) **oui** **non**

- Situation :

- o **ayant atteint le 4^{ème} échelon du grade d'adjoint technique depuis le :**
(joindre l'arrêté de nomination dans le 4^{ème} échelon)

Et comptant au moins **3 ans de services effectifs** dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C :

- A été nommé dans le grade d'adjoint technique ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C :

- o non titulaire le :
- o stagiaire le :
- o titulaire le :

(joindre les arrêtés et contrats correspondants)

- se trouve dans l'une des positions suivantes :

- o En activité
- o En détachement dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
- o En service détaché hors du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
- o En disponibilité
- o En congé parental

Fait à :

Le :

Le Maire ou le Président
(signature et cachet obligatoires)

Je soussigné(e),
Certifie sur l'honneur l'exactitude des
déclarations portées sur le présent document.

Fait le :

Signature du candidat obligatoire :

Attention, les arrêtés doivent être impérativement joints à cet état des services.